



N°29 / Avril 2023

Lettre d'information
électronique



Partenaires de la CAF

Agir ensemble

Accompagner les familles et construire l'avenir



Le mois dernier, l'importance de nos partenariats a été mise à l'honneur, avec la mobilisation des acteurs et professionnels de la petite enfance ainsi que des élus, dans le cadre de la consultation organisée pour la construction de notre futur service public de la petite enfance.

Dans ce numéro, vous découvrirez les moments forts de la visite de Mme Élisabeth LAITHIER, Rapporteuse générale de la consultation et les propositions qui en découlent.

Notre modèle social évolue et vous restez mobilisés à nos côtés pour construire et adapter nos actions aux besoins et attentes des familles.

Cette dynamique partenariale engagée se doit donc d'être poursuivie au regard des valeurs de solidarité que nous portons, pour soutenir les familles dans leurs différents moments de vie (naissance, recherche d'un mode de garde) et notamment lorsqu'elles sont les plus fragiles (épreuves de la vie, séparation).

La qualité de la prise en charge des enfants et la bienveillance éducative demeurent nos priorités communes.

Frédéric TURBLIN
Directeur de la CAF

- 02 | Vers un nouveau Service Public de la Petite Enfance : étapes et conclusions de la consultation territoriale
- 05 | Relais petite enfance : accueillir, informer et accompagner familles et professionnels
- 06 | Tuteurs : un nouveau service pour les démarches administratives en ligne
- 07 | Nos dernières actualités

SERVICE PUBLIC PETITE ENFANCE

VERS UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE : ÉTAPES ET CONCLUSIONS DE LA CONSULTATION TERRITORIALE

Notre modèle social a connu de profondes mutations, les structures familiales et le monde du travail ont évolué avec notamment le développement de l'activité professionnelle des femmes ou encore l'augmentation du nombre de familles monoparentales.

Cela n'est pas sans impact sur les besoins des familles en termes de service d'accueil de la petite enfance et les solutions proposées sur le territoire doivent pouvoir répondre à l'enjeu d'égalité d'accès pour tous.

L'organisation d'une concertation publique sur la thématique de la petite enfance vise à réfléchir et repenser, avec les familles et les acteurs du secteur, l'organisation du système d'accueil des jeunes enfants et assurer une solution de qualité financièrement accessible à tout parent qui le souhaite.

Localement, le recensement des besoins, avis, propositions des familles et acteurs de la petite enfance s'est opéré par le biais d'une consultation en ligne et d'ateliers d'échanges au sein des structures d'accueil, du 20 février au 21 mars 2023.



La consultation en quelques chiffres

- + de **1900** participants
- + de **20** ateliers en structures d'accueil
- + de **160** propositions



En savoir plus ...



CLICANOO : Création de places en crèche: "La Réunion est exemplaire"



LE QUOTIDIEN : Une consultation pour le futur service public de la petite enfance



Emission radio Réunion 1ère « Samedi et vous » du 4 mars
Présentation du SPPE



JT Réunion 1ère du 21 mars - Interview du Directeur de la Caf



« **Le 6/8 Ansanm** » **ANTENNE REUNION** du 24 mars - Interview de Mme LAITHIER



Visite de la délégation du 22 au 24 mars et forum de la petite enfance



Émission Vital diffusée le samedi 8 avril sur Réunion la 1ère : "Construire le Service Public de la Petite Enfance".



► Les bonnes pratiques ou innovations qui pourraient être essaimées sur tout le territoire

Les conclusions de la consultation ont été présentées à Mme LAITHIER, Rapporteuse générale de la consultation sur le service public de la petite enfance, lors de sa visite à Saint-Denis les 22, 23 et 24 mars.

Dans la salle du Conseil municipal de la ville de Saint-Denis, un forum de la petite enfance est venu clôturer cette consultation le 24 mars, en présence de professionnels du secteur de la petite enfance, de familles, d'élus et d'acteurs du terrain. Un moment privilégié pour continuer à échanger autour d'initiatives innovantes, partager les conclusions de la consultation et remercier l'ensemble des partenaires avec qui nous développerons concrètement le futur service public de la petite enfance de demain.



Un Comité départemental des services aux familles restreint à "La maison de Ben", crèche intergénérationnelle, en présence de Monsieur le Préfet et d'Elisabeth LAITHIER



Présentation de l'Observatoire de la parentalité de La Réunion et de l'étude sur l'éducation familiale avec un focus sur les classes passerelles

➤ L'expression des participants a permis de dégager cinq enjeux prioritaires :

- **Améliorer les dispositifs d'accompagnement à la parentalité** : il s'agit ici de développer des dispositifs tels que les lieux d'accueil enfant-parent (LAEP) et les relais parents-enfants (RPE) pour permettre aux parents d'avoir des espaces d'écoute et de répit, d'instaurer un soutien à la parentalité plus préventif notamment en créant des réseaux de proximité avec les sage-femmes et les PMI ;
- **Soutenir le développement de l'enfant** en diversifiant les activités proposées dans les structures d'accueil et en prenant en compte les besoins spécifiques de l'enfant (hypersensibilité, handicap, ...) **et la diversité culturelle** ;
- **Améliorer la communication et la confiance entre parents, professionnels et enfants** en pratiquant la communication bienveillante, en instaurant des temps réguliers d'échanges entre parents et professionnels, ou encore en mettant en place des outils de communication digitaux ;
- **Favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie parentale** en développant des solutions de garde adaptées aux besoins des parents (crèches d'entreprise, solutions de garde occasionnelle, horaires atypiques, ...) ;
- **Développer des solutions d'accueil de proximité et pour tous**.

➤ Des propositions concrètes :

- **Pour favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie parentale** : développer des offres de crèches coworking et des solutions d'accueil avec des horaires d'ouverture adaptés aux horaires de travail, mettre en place des structures d'accueil de nuit (relais), disposer d'un espace qui identifie des plages horaires libres dans les structures d'accueil à proximité pour faire garder son enfant occasionnellement ;
- **Pour développer des solutions d'accueil de proximité et pour tous** : créer un portail en ligne unique à l'échelle départementale pour l'inscription en structure collective, mettre en place des taxis bébés labellisés permettant de transporter l'enfant jusqu'à la structure d'accueil ;
- **Pour soutenir le développement de l'enfant** : développer des crèches en plein air, encourager la communication non violente, garantir la présence d'un personnel de confiance auprès des enfants.



Découverte de la crèche des Tulpiers, structure en Prestation de Service Unique



Débat en présence de Monsieur le Préfet sur les enjeux de la petite enfance et de la prise en charge du handicap



Visite de la structure "Bambinos", Maison d'assistants Maternels au Conseil départemental



Forum de la petite enfance à la mairie de saint-Denis



Forum de la petite enfance : Table ronde et ateliers participatifs

PARENTALITÉ

RELAIS PETITE ENFANCE : ACCUEILLIR, INFORMER ET ACCOMPAGNER FAMILLES ET PROFESSIONNELS



L'accueil individuel au domicile des assistants maternels est l'un des modes d'accueil de la petite enfance. Bien que l'offre soit inférieure à l'offre d'accueil en EAJE, on comptabilise 1 760 assistants maternels agréés par le Conseil départemental pour un total de 5 944 places offertes, un nombre en augmentation. 419 enfants de moins de 3 ans sont bénéficiaires du CMG à domicile en 2021. Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil au domicile des assistants maternels, prévenir le sentiment d'isolement des professionnels et favoriser la mise en relation des parents et des assistants maternels agréés, la Caf créé en 1989 le Relais petite enfance (Rpe), anciennement appelé Ram (Relais assistants maternels). Zoom sur ces structures essentielles.



Rpe SPL Tibaba à Trois Bassins

Depuis leur création, les Rpe sont devenus, sur les territoires, un service de référence tant pour les parents que pour les professionnels. Lieux d'information, de rencontres et d'échanges, ils sont aujourd'hui particulièrement bien implantés dans le paysage institutionnel. Leur forte capacité à s'adapter aux spécificités et besoins locaux en font des acteurs incontournables du secteur de la petite enfance. Afin notamment d'harmoniser les pratiques, de préparer et d'accompagner la réforme de ces services, la Caf assure l'animation du réseau Rpe depuis 2021. Des rencontres régulières s'organisent avec les animatrices des relais et la référente de l'accueil individuel de la Caf.

➤ Informer, aiguiller les parents

Les Rpe informent les parents sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existants sur le territoire.

Au-delà d'une information généraliste, ils peuvent également être des lieux de centralisation des demandes d'accueil spécifiques (horaires atypiques, accueil d'un

enfant en situation de handicap). Les animateurs du relais orientent, sur des critères objectifs, les familles vers le mode d'accueil correspondant le mieux à leurs besoins.

Pour les parents à la recherche d'un assistant maternel agréé, le Rpe donne accès à la liste des assistants maternels du secteur.

Les Rpe délivrent une information générale en matière de droit du travail et orientent les futurs parents employeurs d'un assistant maternel vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques. Ils sensibilisent et accompagnent les parents, notamment sur leurs droits et obligations (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire, etc.) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

➤ Soutenir les professionnels de l'accueil individuel

L'autre grande mission des Rpe est d'accompagner les professionnels qui peuvent notamment se sentir isolés dans l'exercice de leur métier au quotidien en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences, et en leur communiquant également de l'information sur leurs droits et aides.

➤ Lieu de rencontre et d'échanges entre parents

Les Rpe constituent également des lieux d'échanges avec d'autres parents et professionnels de la petite enfance. Pour ce faire, ils s'appuient sur l'organisation :

- de temps collectifs, réunions à thème, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents ;
- d'activités d'éveil en favorisant le décroisement entre les différents modes d'accueil (recherche de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : structures d'accueil, ludothèques, centres sociaux, etc.).



Chiffres clés Rpe 2021

- 9 relais petite enfance sur le territoire
- 1 213 familles ont bénéficié d'une information collective ou individuelle
- 619 enfants ont participé aux ateliers d'éveil
- 625 assistantes maternelles renseignées individuellement



Carole Liegeois, conseillère technique de territoire sur la commune de St Paul et référente de l'accueil individuel



"Dans le cadre du nouveau service public de la petite enfance, le Rpe est un véritable levier pour l'information et l'orientation des familles à la recherche d'un mode d'accueil mais aussi pour la professionnalisation des assistantes maternelles et gardes à domicile.

Le relais petite enfance permet de soutenir l'accueil individuel en poursuivant le maillage territorial.

Il garantit l'égalité des chances dès les premiers pas de l'enfant. Il participe à la consolidation, à la qualité et au développement harmonieux de l'offre d'accueil petite enfance."



EN SAVOIR PLUS SUR...les Rpe



La référentiel



La page dédiée aux Rpe sur le territoire



La Caf décrypte les Rpe en vidéo

DÉMARCHES EN LIGNE

TUTEURS : UN NOUVEAU SERVICE POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

La Caf simplifie les démarches pour les tuteurs qui assistent une personne majeure, nécessitant l'aide d'un proche désigné dans le cadre d'une mesure de protection. Il est désormais possible de réaliser un certain nombre de démarches directement en ligne sur caf.fr.

Avant ce nouveau service, le suivi du dossier se faisait uniquement via le compte de l'allocataire sous tutelle. Les demandes pour l'allocataire se faisaient quant à elles par le biais de formulaires papier.

Pour les gestionnaires de tutelles ou mandataires pour le compte d'une association ou entreprise (personnes morales), il faudra patienter encore un peu pour bénéficier de cette offre. Pour le moment, elle reste réservée aux personnes physiques.

➤ Un nouveau service pour répondre aux attentes des tuteurs

Le tuteur, souvent un membre de la famille, assiste dans les actes de la vie courante la personne placée sous ce statut, du fait de l'altération de ses facultés ou de son incapacité à exprimer sa volonté.

Dans ses contacts avec la Caf, il accompagne ou réalise les démarches à leur place. Jusqu'ici, il devait utiliser des formulaires papiers ou bien les codes d'accès de l'allocataire pour réaliser les démarches en ligne.

Afin de répondre aux attentes des tuteurs et des pouvoirs publics, tout en étant en conformité avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD), la Caf propose désormais d'avoir un compte identifié « tuteur », pour :

- réaliser en ligne les principales démarches de l'allocataire protégé (signalement de changement de situation, déclaration trimestrielle de ressources, etc.) ;
- déposer une demande de prestation ;
- transmettre les documents nécessaires en ligne ;
- contacter la Caf pour le compte du protégé.

➤ Une offre en deux étapes

Depuis novembre 2022, les tuteurs disposent d'un espace dédié sur leur compte propre pour actualiser la situation du protégé et faire une déclaration trimestrielle de ressources.



Ils pourront également suivre l'avancement du dossier de la personne sous tutelle via son espace personnel.

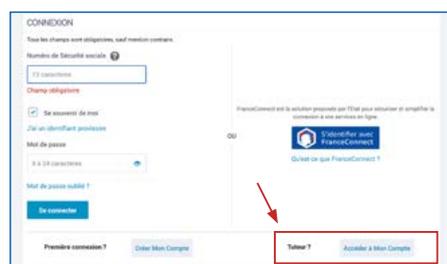
Tout au long de l'année 2023, d'autres démarches en ligne vont pouvoir être réalisées par le tuteur depuis son espace personnel, comme les demandes de prestation entre autres. Dans l'attente, il est désormais possible de compléter et transmettre ses documents en ligne via [Mon Compte > Rubrique "Mes Démarches"](#).

➤ Une gestion du dossier allégée

Pour les allocataires pas encore reconnus comme tuteur

Il suffit de transmettre le justificatif de la mesure de protection directement via l'espace « Tuteur ». La connexion est réalisée avec son numéro de sécurité sociale et le même mot de passe utilisé pour accéder à son dossier personnel. L'accès sera automatique dès que le document sera traité.

Espace Caf Mon-Compte



Pour les tuteurs qui n'ont pas encore de compte

Il suffit de créer un compte dans l'espace Tuteur sur caf.fr. Le compte sera alors automatiquement lié à celui de la personne sous tutelle. Si le protégé n'est pas présenté directement dans son espace, il est recommandé d'utiliser la fonction « retrouver votre protégé » pour étendre sa recherche ou transmettre sa mesure de protection à la Caf.



EN SAVOIR PLUS SUR LE TUTEUR

Les prochaines étapes, le portail tuteur, comment se connecter... consultez notre dépliant >>>



ACTUALITÉS

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

Développement territorial local

Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2023-2027 à Cilaos



Le 27 janvier dernier, le Conseil d'administration de la Caf s'est réuni à Cilaos pour sa 1^{ère} réunion de l'année, largement consacrée à la désignation du candidat retenu pour assurer la gestion du Village des sources. Cette réunion s'est clôturée par la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la ville de Cilaos et le CIAS pour la période 2023-2027.

Ce partenariat fort, au sein duquel le Village des sources occupera un rôle de premier plan, permettra la mise en œuvre d'un véritable projet de territoire pour les habitants de Cilaos à travers le développement de nombreux services de proximité aux familles.

Petite enfance

Ouverture du Baby BUS+ itinérant de Saint-Paul

Le 6 février dernier, le Baby BUS+ itinérant de Saint-Paul de l'association Crèches Babyland, a ouvert ses portes.

Soutenu et financé par la Caf de La Réunion, le Baby BUS+ itinérant propose une offre globale de service, notamment mobilisée par la Caf dans le cadre de l'accompagnement des familles monoparentales bénéficiaires du RSA.

Au-delà de l'accueil des enfants, c'est tout un panel « socio-administratif » qui est proposé aux familles résidant dans les écarts avec un véritable guichet unique où les services de l'ensemble de nos partenaires seront disponibles via un outil informatique intégré.

Concrètement, l'accompagnement déployé vise à :

- Favoriser l'égalité des chances dès les premiers pas ;

- Garantir l'accès aux droits sociaux ;

- Soutenir la parentalité et les parents dans leurs démarches.

Les inscriptions se font via le 0693 93 26 75.



Insertion

2^{ème} édition du séjour "musique et insertion"

La 2^{ème} édition du séjour "musique et insertion" s'est déroulée en janvier dernier à l'Académie des Camélias.

Les familles bénéficiaires du RSA majoré accompagnées par la Caf ont créé et enregistré en une semaine grâce au soutien d'ACOR (Association des Créatifs Originaux Réunionnais) et aux professionnels du monde artistique, un clip musical qui a été proposé lors de cette journée familiale et conviviale.

Ce moment a été l'occasion pour les familles de s'exprimer sur leur parcours de vie. Elles appréhendent cette nouvelle année

avec sérénité et la volonté de concrétiser leurs projets tant personnels que professionnels.

Cette action de remobilisation vers l'insertion pour un public vulnérable et très éloigné de l'emploi, réaffirme l'idée que la musique favorise l'épanouissement personnel.

Le clip est à découvrir en

cliquant ici >>>



ACTUALITÉS

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

Petite enfance

Partenariat départemental Caf/Fepem 2022-2024

Un Comité de Pilotage Caf/Fepem Réunion en présence de Anne Sophie DECHET de la Fepem (Fédération des Particuliers Employeurs de France), Vincent MONTMAGNON Directeur du développement des partenariats, Sybille BOYER Responsable du développement des territoires Nord/Est et Carole LIÉGEOIS Conseillère technique de territoire et référente de l'Accueil Individuel, s'est tenu le 14 février dernier.

L'occasion de faire le bilan des actions 2022 et enclencher les projets 2023 en vue de soutenir l'accueil individuel à La Réunion.

La collaboration Caf/Fepem vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et le développement de l'accueil individuel à La Réunion et s'inscrit dans le cadre du SDSF (Schéma Départemental des Services aux Familles).

Ce partenariat a pour objectifs partagés :

- la structuration, le développement et la pérennisation du secteur de l'emploi à domicile entre particuliers ;
- l'information auprès des parents employeurs, actuels et futurs, sur les avantages, modalités et solutions pratiques de l'accueil individuel du jeune enfant ;
- le développement de la professionnalisation et de l'attractivité du secteur.



Parentalité - Parcours naissance

Un parcours interactif à destination des futurs et jeunes parents sur le caf.fr

Depuis le début d'année, les futurs et jeunes parents peuvent bénéficier d'une information ciblée et personnalisée autour de la grossesse et de l'arrivée de leur enfant.

Sur le site internet www.caf.fr, les allocataires ont désormais accès à un parcours personnalisé en répondant au questionnaire proposé sur la page "J'attends un enfant".

Pour accéder au parcours, cliquez ici >

**VIDEO VITAL - Une démarche "Parcours naissance" pour accompagner les parents, de la grossesse, jusqu'aux 3 ans de l'enfant**

La Caf de La Réunion et la CGSS Réunion proposent aux futurs parents un accompagnement global à travers des séances d'information collective sur les aides financières et les services existants.

Découvrez le tout nouveau reportage de VITAL : "Le parcours naissance avec la Caf et la CGSS".

© Une production signée Blabla Prod / Bis repetita diffusée sur Réunion la 1ère



ACTUALITÉS

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

Parentalité

Parents et séparation
Réunions d'information 2023

La Caf de La Réunion en lien avec ses partenaires accompagne les parents en cours de séparation ou déjà séparés à travers des séances d'information collectives.

Les associations de médiation familiale sont présentes toute l'année pour échanger sur les droits, les difficultés rencontrées, communiquer des informations, des conseils pour réaliser les démarches.

Objectif : se concerter et partager au mieux dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les séances ont démarré en janvier et sont prévues jusqu'en décembre 2023.

Pour découvrir le dépliant d'information et le planning 2023, cliquez ci-dessous.



Dépliant
d'information



Programme 2023

Aides sociales

Signature de la convention HELP

Accompagner de façon individualisée les travailleurs indépendants pour favoriser leur accès aux droits, aux soins et aux aides sociales, tel était l'objet de la convention de partenariat dans le cadre du déploiement du dispositif d'accompagnement des travailleurs indépendants "HELP", signée le 16 février dernier en présence d'Olivier Boisseau, Directeur du Pilotage de la Caf de La Réunion et de Benoît Serio, Directeur Général de la CGSS de La Réunion.

Avec cette offre de service, les artisans - commerçants, professions libérales et auto-entrepreneurs disposent désormais d'un accompagnement individualisé pour favoriser un meilleur accès aux droits, aux soins et aux aides sociales concernant :

- le paiement des cotisations sociales (mise en place de délais de paiement, modulation des cotisations, action sociale...);
- la prise en charge de la santé (accès aux droits et aux soins notamment);
- l'étude des droits aux prestations sociales (allocations familiales, aides au logement, minima sociaux...);
- l'étude des droits liés à la retraite et aux démarches à réaliser.

Cette convention prévoit notamment une étude facilitée et accélérée des droits aux prestations légales (allocations familiales, aides au logement, minima sociaux...) par la Caf dans le cadre d'un circuit spécifique d'échanges avec la CGSS.



Inclusion numérique

Caf @cadémie : le programme du 1^{er} trimestre

Lancée en février 2020, la démarche Caf @cadémie initiée par la Caf de La Réunion accompagne, forme et informe un réseau d'acteurs opérant dans le champ de l'action sociale soutenu par la Caf.

La Caf@cademie intervient dans la formation afin de disposer d'un réseau d'acteurs qualifiés pour piloter efficacement les actions financées par la Caf sur le territoire.

Le groupe Caf@cademie partage l'ensemble de ses actions du 1^{er} trimestre dans son nouveau programme, à découvrir en cliquant ici >>>

Votre contact Caf @cadémie : Patrick Perianin 0262486249
E-mail : patrick.perianin@cafreunion.cnafmail.fr

